

FR

ANNEXE

**RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU
PRODUIT POUR UN PRODUIT BIOCIDÉ**

LIGNUM PRO D156

Type(s) de produit

TP08: Produits de protection du bois

Numéro d'autorisation: FR-2019-0075 1-1

Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides: FR-0014810-0001

Chapitre 1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. Nom commercial/noms commerciaux du produit

| | |
|---------------------------------|--|
| Nom commercial/noms commerciaux | LIGNUM PRO D156 TECHNIKOAT PRESTA PRO D156 WOODCARE AQUA COMBI TECHNICIDE M CONCENTRATE EMBALIT COMBI |
|---------------------------------|--|

1.2. Titulaire de l'autorisation

| | | |
|---|---------|--|
| Nom et adresse du titulaire de l'autorisation | Nom | WoodchemEQ Ltd |
| | Adresse | Unit 3D North Point House, North Point Business Park New Mallow Road T23 AT2P Cork Irlande |
| Numéro de l'autorisation | | FR-2019-0075 1-1 |
| <i>Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides</i> | | FR-0014810-0001 |
| Date de l'autorisation | | 27/06/2019 |
| Date d'expiration de l'autorisation | | 30/06/2026 |

1.3. Fabricant(s) du produit

| | |
|--------------------------------------|--|
| Nom du fabricant | ENVIROQUEST GPT LTD |
| Adresse du fabricant | UNIT E8/E9, ASHLYN ROAD, WEST MEADOWS INDUSTRIAL ESTATE DE21 6XE DERBY DERBYSHIRE Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord |
| Emplacement des sites de fabrication | ENVIROQUEST GPT LTD site 1 UNIT E8/E9, ASHLYN ROAD, WEST MEADOWS INDUSTRIAL ESTATE DE21 6XE DERBY DERBYSHIRE Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord |

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

| | |
|--------------------------------------|--|
| Substance active | 1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-triazole (propiconazole) |
| Nom du fabricant | JANSSEN PMP |
| Adresse du fabricant | TURNHOUTSEWEG 30 B-2340 BEERSE Belgique |
| Emplacement des sites de fabrication | JANSSEN PMP site 1 JIANGSU SEVENCONTINENT GREEN CHEMICAL CO. LTD. - NORTH AREA OF DONGSHA CHEM-ZONE. 215600 ZHANGJIAGANG Chine |

| | |
|------------------|---|
| Substance active | Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC) |
| Nom du fabricant | TROY CHEMICAL COMPANY |

| | |
|--------------------------------------|---|
| Adresse du fabricant | UIVERLAAN 12E P.O. BOX 132 AC MAASSLUIS Pays-Bas |
| Emplacement des sites de fabrication | TROY CHEMICAL COMPANY site 1 8 VREELAND ROAD, P.O. BOX 955, FLORHAM PARK 07932 NEW JERSEY États-Unis d'Amérique |

| | |
|--------------------------------------|--|
| Substance active | (1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2- diméthylcyclopropanecarboxylate de 3- phénoxybenzyle (perméthrine) |
| Nom du fabricant | CALDIC DENMARK A/S (ACTING FOR TARGOS CHEMICALS INDIA LTD.) |
| Adresse du fabricant | CALDIC DENMARK A/S, ODINSVEJ 23 8722 HEDENSTED Danemark |
| Emplacement des sites de fabrication | CALDIC DENMARK A/S (ACTING FOR TARGOS CHEMICALS INDIA LTD.) site 1 TAGROS CHEMICALS INDIA LIMITED - A4 / 1 & 2 SIPCOT INDUSTRIAL COMPLEX, PACHAYANKUPPAM 607 005 CUDDALORE TAMIL NADU Inde |

Chapitre 2. COMPOSITION ET FORMULATION DU PRODUIT

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro CE | Teneur (%) |
|---|---------------------------|----------------------|------------|-----------|------------|
| 1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-triazole (propiconazole) | | substance active | 60207-90-1 | 262-104-4 | 9,075 |
| Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC) | | substance active | 55406-53-6 | 259-627-5 | 2,994 |
| (1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine) | | substance active | 52645-53-1 | 258-067-9 | 3,155 |
| Alcools, C9-C11, éthoxylé | Alcools, C9-C11, éthoxylé | Substance non active | 68439-46-3 | | 25 |

2.2. Type(s) de formulation

XX Divers: Microémulsion (ME)

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE

| | |
|----------------------|---|
| Mentions de danger | <p>H302: Nocif en cas d'ingestion.</p> <p>H318: Provoque des lésions oculaires graves.</p> <p>H317: Peut provoquer une allergie cutanée.</p> <p>H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes . à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée { 1:indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger: }.</p> <p>H360D: Peut nuire au fœtus.</p> <p>H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p> <p>EUH208: Contient du (de la) 3-Iodo-2-Propynyl-N-Butyl Carbamate (IPBC), Propiconazole, Perméthrine. Peut produire une réaction allergique.</p> |
| Conseils de prudence | <p>P201: Se procurer les instructions avant utilisation.</p> <p>P202: Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.</p> <p>P260: Do not breathe dust/fume/gas/mist/vapours/spray.</p> <p>P261: Avoid breathing dust/fume/gas/mist/vapours/spray.</p> <p>P264: Wash ... thoroughly after handling.</p> <p>P270: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.</p> <p>P272: Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.</p> <p>P273: Éviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.</p> <p>P301 + P312: EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/.../ en cas de malaise.</p> <p>P302 + P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.</p> <p>P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> |

P308 + P313: EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P314: Consulter un médecin en cas de malaise.

P330: Rincer la bouche.

P333 + P313: En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

P321: Specific treatment (see ... on this label).

P362 + P364: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P363: Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P391: Recueillir le produit répandu.

P405: Garder sous clef.

P501: Éliminer le {0:....contenu|récipient} dans {1:....}.

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S)

4.1. Description de l'utilisation

Tableau 1. Professionnel – 1 litre de produit pour 11,5 litres d'eau – Classe d'usage 1

| | |
|---|--|
| Type de produit | TP08: Produits de protection du bois |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: autre: <i>H. bajulus</i> Nom commun: autre: Insectes à larves xylophages Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: autre: <i>A. punctatum</i> Nom commun: autre: Insectes à larves xylophages Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: autre: <i>L. brunneus</i> Nom commun: autre: Insectes à larves xylophages Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: autre: <i>Reticulitermes</i> spp. Nom commun: termites Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur Traitement préventif - Classe d'usage 1 (résineux et feuillus) Traitement curatif du bois en situation de classe d'usage 1 |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: autre: Traitement par brossage - Pinceau Description détaillée: Traitement par brossage - Pinceau Méthode d'application: autre: Traitement par pulvérisation Description détaillée: Traitement par pulvérisation. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application: Traitement préventif : - Insectes à larves xylophages (<i>H. bajulus</i>) : 100-200 mL de produit dilué par m ² . - Insectes à larves xylophages (<i>A. punctatum</i>) : 200 mL de produit dilué par m ² . - Termites (<i>Reticulitermes</i> spp.) : 200 mL de produit dilué par m ² ... Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: Traitement préventif : - Insectes à larves xylophages (<i>H. bajulus</i>) : Le LIGNUM PRO D156 doit être dilué avant l'application (1 litre de produit pour 11,5 litres d'eau). Appliquer 100-200 mL de produit dilué par m ² . - Insectes à larves xylophages (<i>A. punctatum</i>) : |

Le LIGNUM PRO D156 doit être dilué avant l'application (1 litre de produit pour 11,5 litres d'eau). Appliquer 200 mL de produit dilué par m².

- Termites (Reticulitermes spp.) :

Le LIGNUM PRO D156 doit être dilué avant l'application (1 litre de produit pour 11,5 litres d'eau). Appliquer 200 mL de produit dilué par m².

Pour le traitement curatif contre les insectes à larves xylophages (H. bajulus, A. punctatum, L. brunneus), le produit LIGNUM PRO D156 doit être dilué avant l'application (1 litre de produit pour 11,5 litres d'eau).

Appliquer 300 mL de produit dilué par m².

Taux d'application: Traitement préventif : - Insectes à larves xylophages (H. bajulus) : 100-200 mL de produit dilué par m². - Insectes à larves xylophages (A. punctatum) : 200 mL de produit dilué par m². - Termites (Reticulitermes spp.) : 200 mL de produit dilué par m²...

Dilution (%) : -

Nombre et fréquence des applications:

Traitement préventif :

- Insectes à larves xylophages (H. bajulus) :

Le Lignum Pro D156 doit être dilué avant l'application (1 litre de produit pour 11,5 litres d'eau). Appliquer 100-200 mL de produit dilué par m².

- Insectes à larves xylophages (A. punctatum) :

Le Lignum Pro D156 doit être dilué avant l'application (1 litre de produit pour 11,5 litres d'eau). Appliquer 200 mL de produit dilué par m².

- Termites (Reticulitermes spp.) :

Le Lignum Pro D156 doit être dilué avant l'application (1 litre de produit pour 11,5 litres d'eau). Appliquer 200 mL de produit dilué par m².

Pour le traitement curatif contre les insectes à larves xylophages (H. bajulus, A. punctatum, L. brunneus), le produit Lignum Pro D156 doit être dilué avant l'application (1 litre de produit pour 11,5 litres d'eau).

Appliquer 300 mL de produit dilué par m².

| | |
|-------------------------------------|--|
| Catégorie(s) d'utilisateurs | professionnels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Bidon en PEHD de 1 à 5 litres avec bouchon sécurisé. |

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

4.1.3. Mesures de gestion des risques spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.1.4. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.1.5. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.1.6. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.2. Description de l'utilisation

Tableau 2. Professionnel – 1 litre de produit pour 11,5 litres d'eau – Classe d'usage 2

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP08: Produits de protection du bois |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: autre: H. bajulus Nom commun: autre: Insectes à larves xylophages Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: autre: A. punctatum Nom commun: autre: Insectes à larves xylophages |

| | |
|--|---|
| | <p>Stade de développement: aucune donnée</p> <p>Nom scientifique: autre: L. brunneus Nom commun: autre: Insectes à larves xylophages Stade de développement: aucune donnée</p> <p>Nom scientifique: autre: Reticulitermes spp. Nom commun: termites Stade de développement: aucune donnée</p> <p>Nom scientifique: autre: Pas de donnée Nom commun: autre: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique et pourriture fibreuse) Stade de développement: aucune donnée</p> <p>Nom scientifique: autre: Pas de donnée Nom commun: autre: Champignons de bleuissement Stade de développement: aucune donnée</p> |
| Domaine(s) d'utilisation | <p>utilisation en intérieur</p> <p>Traitement préventif - Classe d'usage 2 (résineux et feuillus) Traitement curatif du bois en situation de classe d'usage 2</p> |
| Méthode(s) d'application | <p>Méthode d'application: autre: Traitement par brossage - pinceau</p> <p>Description détaillée: Traitement par brossage - pinceau. Méthode d'application: autre: Traitement par pulvérisation</p> <p>Description détaillée: Traitement par pulvérisation.</p> |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | <p>Taux d'application: Traitement préventif : - Insectes à larves xylophages (H. bajulus) : 100-200 mL de produit dilué par m². - Insectes à larves xylophages (A. punctatum) : 200 mL de produit dilué par m². - Termites (Reticulitermes spp.) : 200 mL de produit dilué par m²...</p> <p>Dilution (%): -</p> <p>Nombre et fréquence des applications: Traitement préventif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Insectes à larves xylophages (H. bajulus) : Le Lignum Pro D156 doit être dilué avant l'application (1 litre de produit pour 11,5 litres d'eau). Appliquer 100-200 mL de produit dilué par m². - Insectes à larves xylophages (A. punctatum) : Le Lignum Pro D156 doit être dilué avant l'application (1 litre de produit pour 11,5 litres d'eau). Appliquer 200 mL de produit dilué par m². - Termites (Reticulitermes spp.) : Le Lignum Pro D156 doit être dilué avant l'application (1 litre de produit pour 11,5 litres d'eau). Appliquer 200 mL de produit dilué par m². - Champignons destructeurs du bois : Le Lignum Pro D156 doit être dilué avant l'application (1 litre de produit pour 11,5 litres d'eau). Appliquer 107-200 mL de produit dilué par m². - Champignons de bleuissement : Le Lignum Pro D156 doit être dilué avant l'application (1 litre de produit pour 11,5 litres d'eau). Appliquer 200 mL de produit dilué par m². |

| | |
|-------------------------------------|---|
| | <p>Pour le traitement curatif contre les insectes à larves xylophages (H. bajulus, A. punctatum, L. brunneus), le produit lignum Pro D156 doit être dilué avant l'application (1 litre de produits pour 11,5 litres d'eau). Appliquer 300 mL de produit dilué par m².</p> <p>Taux d'application: Traitement préventif : - Insectes à larves xylophages (H. bajulus) : 100-200 mL de produit dilué par m². - Insectes à larves xylophages (A. punctatum) : 200 mL de produit dilué par m². - Termites (Reticulitermes spp.) : 200 mL de produit dilué par m²...</p> <p>Dilution (%): -</p> <p>Nombre et fréquence des applications: Traitement préventif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Insectes à larves xylophages (H. bajulus) : Le Lignum Pro D156 doit être dilué avant l'application (1 litre de produit pour 11,5 litres d'eau). Appliquer 100-200 mL de produit dilué par m². - Insectes à larves xylophages (A. punctatum) : Le Lignum Pro D156 doit être dilué avant l'application (1 litre de produit pour 11,5 litres d'eau). Appliquer 200 mL de produit dilué par m². - Termites (Reticulitermes spp.) : Le Lignum Pro D156 doit être dilué avant l'application (1 litre de produit pour 11,5 litres d'eau). Appliquer 200 mL de produit dilué par m². - Champignons destructeurs du bois : Le Lignum Pro D156 doit être dilué avant l'application (1 litre de produit pour 11,5 litres d'eau). Appliquer 107-200 mL de produit dilué par m². - Champignons de bleuissement : Le Lignum Pro D156 doit être dilué avant l'application (1 litre de produit pour 11,5 litres d'eau). Appliquer 200 mL de produit dilué par m². <p>Pour le traitement curatif contre les insectes à larves xylophages (H. bajulus, A. punctatum, L. brunneus), le produit lignum Pro D156 doit être dilué avant l'application (1 litre de produits pour 11,5 litres d'eau). Appliquer 300 mL de produit dilué par m².</p> |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | professionnels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Bidon en PEHD de 1 à 5 litres |

4.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.2.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

4.2.3. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Lors de l'application in situ, le sol doit être protégé par un revêtement imperméable de manière à limiter les émissions vers le compartiment terrestre.
- Ne pas traiter le bois à proximité de plan d'eau ou de cours d'eau.

4.2.4. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.2.5. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.2.6. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.3. Description de l'utilisation

Tableau 3. Professionnel – 1 litre de produit pour 11,5 litres d'eau – Classe d'usage 3

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP08: Produits de protection du bois |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: autre: <i>H. bajulus</i> Nom commun: autre: Insectes à larves xylophages Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: autre: <i>A. punctatum</i> Nom commun: autre: Insectes à larves xylophages Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: autre: <i>L. brunneus</i> Nom commun: autre: Insectes à larves xylophages Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: autre: <i>Reticulitermes</i> spp. Nom commun: termites Stade de développement: aucune donnée |

| | |
|--|--|
| | <p>Nom scientifique: autre: Pas de donnée Nom commun: autre: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique et pourriture fibreuse) Stade de développement: aucune donnée</p> <p>Nom scientifique: autre: Pas de donnée Nom commun: autre: Champignons de bleuissement Stade de développement: aucune donnée</p> |
| Domaine(s) d'utilisation | <p>utilisation en extérieur</p> <p>Traitement préventif - Classe d'usage 3 (résineux et feuillus) Traitement curatif du bois en situation de classe d'usage 3</p> |
| Méthode(s) d'application | <p>Méthode d'application: autre: Traitement par brossage - Pinceau</p> <p>Description détaillée: Traitement par brossage - Pinceau.</p> |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | <p>Taux d'application: Traitement préventif : - Insectes à larves xylophages (H. bajulus) : 100-200 mL de produit dilué par m². - Insectes à larves xylophages (A. punctatum) : 200 mL de produit dilué par m². - Termites (Reticulitermes spp.) : 200 mL de produit dilué par m²...</p> <p>Dilution (%): -</p> <p>Nombre et fréquence des applications: Traitement préventif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Insectes à larves xylophages (H. bajulus) : Le Lignum Pro D156 doit être dilué avant l'application (1 litre de produit pour 11,5 litres d'eau). Appliquer 100-200 mL de produit dilué par m². - Insectes à larves xylophages (A. punctatum) : Le Lignum Pro D156 doit être dilué avant l'application (1 litre de produit pour 11,5 litres d'eau). Appliquer 200 mL de produit dilué par m². - Termites (Reticulitermes spp.) : Le Lignum Pro D156 doit être dilué avant l'application (1 litre de produit pour 11,5 litres d'eau). Appliquer 200 mL de produit dilué par m². - Champignons destructeurs du bois : Le Lignum Pro D156 doit être dilué avant l'application (1 litre de produit pour 11,5 litres d'eau). Appliquer 107-200 mL de produit dilué par m². - Champignons de bleuissement : Le Lignum Pro D156 doit être dilué avant l'application (1 litre de produit pour 11,5 litres d'eau). Appliquer 200 mL de produit dilué par m². <p>Pour le traitement curatif contre les insectes à larves xylophages (H. bajulus, A. punctatum, L. brunneus), le produit Lignum Pro D156 doit être dilué avant l'application (1 litre de produit pour 11,5 litres d'eau). Appliquer 300 mL de produit dilué par m².</p> |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | professionnels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Bidon en PEHD de 1 à 5 litres. |

4.3.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.3.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

4.3.3. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Ne pas traiter le bois à proximité de plan d'eau ou de cours d'eau.
- Lors de l'application in situ, le sol doit être protégé par un revêtement imperméable de manière à limiter les émissions vers le compartiment terrestre.
- N'utiliser le bois traité en extérieur que lorsque celui-ci est protégé par une sous-couche ainsi qu'une couche de finition ne contenant pas de substance biocide pour la préservation du bois. La couche de finition doit être classée comme stable selon la norme EN 927-2 permettant de limiter le lessivage du produit vers l'environnement tout au long du cycle de vie du bois traité.

4.3.4. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.3.5. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.3.6. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.4. Description de l'utilisation

Tableau 4. Professionnel – 1 litre de produit pour 24 litres d'eau – Classe d'usage 1

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP08: Produits de protection du bois |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: autre: H. bajulus Nom commun: autre: Insectes à larves xylophages Stade de développement: aucune donnée |

| | |
|--|--|
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur Traitement préventif - Classe d'usage 1 (résineux et feuillus) |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: autre: Traitement par brossage – Pinceau Description détaillée: Traitement par brossage – Pinceau Méthode d'application: autre: Traitement par pulvérisation Description détaillée: Traitement par pulvérisation. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application: 200 mL de produit dilué par m ² Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: Le Lignum Pro D156 doit être dilué avant l'application (1 litre de produit pour 24 litres d'eau). Appliquer 200 mL de produit dilué par m ² . Taux d'application: 200 mL de produit dilué par m ² Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: Le Lignum Pro D156 doit être dilué avant l'application (1 litre de produit pour 24 litres d'eau). Appliquer 200 mL de produit dilué par m ² . |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | professionnels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Bidon en PEHD de 1 à 5 litres. |

4.4.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.4.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

4.4.3. Mesures de gestion des risques spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.4.4. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.4.5. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.4.6. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.5. Description de l'utilisation

Tableau 5. Professionnel – 1 litre de produit pour 24 litres d'eau – Classe d'usage 2

| | |
|---|--|
| Type de produit | TP08: Produits de protection du bois |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: autre: H. bajulus Nom commun: autre: Insectes à larves xylophages Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: autre: Pas de donnée Nom commun: autre: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique et pourriture fibreuse) Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur Traitement préventif - Classe d'usage 2 (résineux et feuillus) |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: autre: Traitement par brossage - Pinceau Description détaillée: Traitement par brossage - Pinceau Méthode d'application: autre: Traitement par pulvérisation Description détaillée: Traitement par pulvérisation |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application: Traitement préventif : - Insectes à larves xylophages (H. bajulus) : 200 mL de produit dilué par m ² . - Champignons destructeurs du bois : 214 mL de produit dilué par m ² . Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: Traitement préventif : - Insectes à larves xylophages (H. bajulus) : Le Lignum Pro D156 doit être dilué avant l'application (1 litre de produit pour 24 litres d'eau). Appliquer 200 mL de produit dilué par m ² . - Champignons destructeurs du bois : |

| | |
|-------------------------------------|---|
| | <p>Le Lignum Pro D156 doit être dilué avant l'application (1 litre de produit pour 24 litres d'eau). Appliquer 214 mL de produit dilué par m².</p> <p>Taux d'application: Traitement préventif : - Insectes à larves xylophages (H. bajulus) : 200 mL de produit dilué par m². - Champignons destructeurs du bois : 214 mL de produit dilué par m².</p> <p>Dilution (%): -</p> <p>Nombre et fréquence des applications: Traitement préventif : - Insectes à larves xylophages (H. bajulus) : Le Lignum Pro D156 doit être dilué avant l'application (1 litre de produit pour 24 litres d'eau). Appliquer 200 mL de produit dilué par m².</p> <p>- Champignons destructeurs du bois : Le Lignum Pro D156 doit être dilué avant l'application (1 litre de produit pour 24 litres d'eau). Appliquer 214 mL de produit dilué par m².</p> |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | professionnels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Bidon en PEHD de 1 à 5 litres. |

4.5.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.5.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

4.5.3. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Lors de l'application in situ, le sol doit être protégé par un revêtement imperméable de manière à limiter les émissions vers le compartiment terrestre.
- Ne pas traiter le bois à proximité de plan d'eau ou de cours d'eau.

4.5.4. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.5.5. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.5.6. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.6. Description de l'utilisation

Tableau 6. Professionnel – 1 litre de produit pour 24 litres d'eau – Classe d'usage 3

| | |
|---|--|
| Type de produit | TP08: Produits de protection du bois |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: autre: H. bajulus Nom commun: autre: Insectes à larves xylophages Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: autre: Pas de donnée Nom commun: autre: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique et pourriture fibreuse) Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en extérieur Traitement préventif - Classe d'usage 3 (résineux et feuillus) |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: autre: Traitement par brossage - Pinceau Description détaillée: Traitement par brossage - Pinceau. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application: Traitement préventif : - Insectes à larves xylophages (H. bajulus): 200 mL de produit dilué par m ² . - Champignons destructeurs du bois : 214 mL de produit dilué par m ² . Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: Traitement préventif : - Insectes à larves xylophages (H. bajulus): Le Lignum Pro D156 doit être dilué avant l'application (1 litre de produit pour 24 litres d'eau). Appliquer 200 mL de produit dilué par m ² . - Champignons destructeurs du bois : Le Lignum Pro D156 doit être dilué avant l'application (1 litre de produit pour 24 litres d'eau). Appliquer 214 mL de produit dilué par m ² . |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | professionnels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Bidon en PEHD de 1 à 5 litres. |

| | |
|--|--|
| | |
|--|--|

4.6.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.6.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

4.6.3. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Ne pas traiter le bois à proximité de plan d'eau ou de cours d'eau.
- Lors de l'application in situ, le sol doit être protégé par un revêtement imperméable de manière à limiter les émissions vers le compartiment terrestre.
- N'utiliser le bois traité en extérieur que lorsque celui-ci est protégé par une sous-couche ainsi qu'une couche de finition ne contenant pas de substance biocide pour la préservation du bois. La couche de finition doit être classée comme stable selon la norme EN 927-2 permettant de limiter le lessivage du produit vers l'environnement tout au long du cycle de vie du bois traité.

4.6.4. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.6.5. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.6.6. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

Chapitre 5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION¹

5.1. Consignes d'utilisation

- Respecter les doses d'application du produit et les classes d'usages autorisées.
- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Ne pas toucher ni marcher dans les matériaux renversés.
- En cas de déversement, ne pas manger, boire ou fumer.
- Éviter de respirer les vapeurs ou le. Assurer une ventilation adéquate.
- Les personnes non protégées et les animaux doivent être exclus de la zone à traiter et le rester jusqu'à ce que les surfaces soient sèches, ce qui peut varier en fonction des conditions climatiques.
- Tout produit sur la peau doit être lavé.
- Les surfaces traitées ne doivent pas être touchées jusqu'à ce qu'elles soient sèches.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison de protection de catégorie III type 6 (EN14605) et des lunettes de protection pendant la phase de manipulation et/ou d'application du produit.
- Éviter le contact avec les yeux.
- Ne pas appliquer sur du bois pouvant être en contact avec des aliments et boissons (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente).
- Tous les rejets issus de l'application du produit et du stockage du bois traité doivent être considérés comme des déchets dangereux et être traités en tant que tel.
- Éviter le contact prolongé des animaux, plus particulièrement des chats, avec les surfaces traitées.

¹Les instructions d'utilisation, les mesures d'atténuation des risques et les autres modes d'emploi de la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Ce produit contient de la perméthrine. Les pyréthrinoïdes peuvent provoquer une paresthésie (sensation de brûlure et de picotement de la peau sans irritation). Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau. En cas d'apparition de signes d'irritation/brûlures, contacter le centre antipoison.
- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.
- En cas d'inhalation (aérosol) : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égouts, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet (comme le revêtement imperméable) dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Conserver le produit dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
- Maintenir le contenant bien fermé.
- Le sol du local de stockage doit être imperméable pour empêcher la fuite de liquide.
- Toujours conserver le produit dans son emballage commercial.
- Durée de conservation : 2 ans.

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS

- En cas de non efficacité du traitement, le responsable de la mise sur le marché devra en informer l'autorité compétente.

- Le bois traité ne doit pas être destiné à des utilisations impliquant un contact alimentaire (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente) ou un contact avec les animaux de rente.

- Le stockage du bois fraîchement traité en milieu industriel n'est autorisé qu'en zone couverte, sur une surface imperméable et résistante aux solvants, connectée à des bacs de rétention, ou tout autre moyen permettant la collecte des lixiviats, afin d'empêcher le lessivage du produit par les intempéries vers le sol, les égouts, les plans d'eau ou cours d'eau. Jusqu'à son utilisation, stocker le bois à l'abri des intempéries.